Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260930-DEL1520260928-DE

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURES

Restauration de registres de l'Etat Civil
-
Demande de Subventions

DEL15_2026_09_28

En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme LE DRÉAN, Maire.

Présents : LE DRÉAN Jérôme, DU PRÉMORVAN Erika, EVANO Thomas, LE TEXIER Jennifer, AVRY Laurent, HÉRON Carole, LE STRAT Didier, EVANNO Sophie, MOUTON Serge, LE BEL Audrey, BOCQUILLON Olivier, CONGRATEL Aline, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, CONNAN LE QUÉRÉ Mélanie, HEURTEBIZE Stanislas, LE RUYET Brigitte, BERTHAULT Tiffany, COËFFIC Sébastien, LANNEZ Sabine, BLANCHET Hervé, MALRY Cécile, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick.

Absents excusés : DE COUESBOUC Régis, CONAN Benjamin, DIARD Florent, AUGUEUX Sylvie, DUVAL Laurent.

Pouvoirs : Régis DE COUESBOUC donne pouvoir à Carolyn DINASQUET, Florent DIARD donne pouvoir à Erika DU PRÉMORVAN, Sylvie AUGUEUX donne pouvoir à Jérôme LE DRÉAN, Laurent DUVAL donne pouvoir à Patrick LE GAL.

Le secrétariat a été assuré par : AVRY Laurent.

Rapporteur : Monsieur Thomas EVANO

➲ L'Adjoint au Maire informe l'assemblée :

Pour l'année 2027, il est proposé de restaurer les registres suivants :
- Naissances 1826 à 1837 – 1850 à 1853 – 1858 à 1865 – 1954 à 1959
- Naissances Mariages Décès 1974

Soit 31 registres.

La restauration d'archives communales peut être subventionnée par :
- le Conseil Départemental à hauteur de 30% du montant hors taxe du devis
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (DRAC) à hauteur de 40% du montant hors taxe du devis

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260930-DEL1520260928-DE

Le devis de restauration présenté par l'atelier Pergamena situé à la Trinité-sur-Mer, d'un montant de 9 207.40€ HT soit 11 048,88€ TTC, a été adressé pour avis technique aux Archives Départementales du Morbihan.

➲ L'Adjoint au Maire propose à l'assemblée :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le programme 2027 de restauration de registres de l'Etat Civil et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier du Conseil Départemental et de la DRAC.

➲ **Le Conseil municipal après en avoir délibéré,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 ;
Vu l'avis technique favorable des Archives Départementales du Morbihan ;
Vu l'avis de la commission Finances - Ressources humaines – Vie économique – Tourisme – Agriculture en date du 16 septembre 2026 ;

➲ **APPROUVE** le programme 2027 de restauration de registres de l'Etat Civil.

➲ **AUTORISE** M. le Maire à solliciter le soutien financier du Conseil Départemental et de la DRAC ;

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait à Languidic, le 30 septembre 2026

Le secrétaire de séance,

Laurent AVRY

Le Maire,

Jérôme LE DRÉAN

MAIRIE DE LANGUIDIC (Morbihan)